

**Voletshop** apporte un grand soin à la fabrication de ses produits. Si toutefois, notre responsabilité de fabricant était mise en cause pour un défaut d'aspect ou de fonctionnement, nous y ferions face et veillerions à vous apporter toute satisfaction dans les meilleurs délais.

## Produits concernés

**Verrières Aluminium**

## Durées de garantie

<b>Corrosion</b> des surfaces laquées et profilés.	<b>10 ans</b> si posé dans un environnement sec en intérieur.
<b>Vitrage</b> : défaut matière ou traces dans le vitrage.	Visibles à plus 2 mètres et signalé dans le mois qui suit la livraison
<b>Rayures</b> ou agression mécanique, choc (visibles à plus de 2 mètres)	Prise en charge uniquement des défauts dénoncés par des réserves, lors de la réception du produit
<b>Pièces accessoires</b>	Uniquement si manquant signalé dans le <b>mois</b> qui suit la livraison

## Réception des produits

Le client est responsable du contrôle des dommages éventuels, engendrés lors du transport et/ou lors de la réception, si ce dernier n'exprime pas clairement ses réserves auprès du transporteur. Noter les symptômes précis sur le bon du transporteur (lettre de voiture ou CMR), si l'emballage est abîmé ou non, déballer le produit pour vérification. Prendre en photo les défauts éventuels, pour la prise en charge par le transporteur des coûts de refabrication. Courrier en recommandé à transmettre sous 48h maximum au transporteur.

## Garantie

Nous garantissons à nos clients, la conformité du produit par rapport à son descriptif de notre site internet et la notice de pose, la tenue des assemblages, la résistance des matériaux (hors rayures et désordres esthétiques visibles à plus de 2 mètres).

## Exclusions générales

- Pièces d'usure : Bouchons, caches quincailleries
- Mauvais stockage, défaut d'entretien ou montage.
- Non-respect des instructions de pose et règles de l'art.
- Modification ou démontage apporté au produit.
- Utilisation du produit non-conforme à sa destination.
- Ne pas monter en milieu humide (type salle de bain)
- Désordres résultant d'un environnement agressif ou de contact avec des produits corrosifs (ciment, plâtre, enduit, chlore, solvant)
- Cas de force majeure : faits de guerre, explosion, catastrophes naturelles
- Usure ou vieillissement normal du produit.
- Friction d'objets émoussés.
- Chocs importants ou violents.
- Bris ou fissuration du verre (tout remplacement gratuit qui pourrait être accepté à titre commercial ne vaudra en aucun cas reconnaissance de responsabilité)
- Usure normale

## Prise en charge

Notre garantie prévoit la réparation ou le remplacement des produits ou des pièces présentant des défauts et la livraison au domicile du client. Elle ne comprend pas d'intervention sur site, de frais de dédommagement ni d'indemnisation de tous autres frais pouvant être engagés par le client.